



Le B.A.F.A. des Compagnons

La session de formation générale avec C.J.H., c'est :

↪ la proposition d'un **un stage pratique rémunéré**,
indispensable à la poursuite de la formation.



Pour
les jeunes
de 16 ans
et +

LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX

Association Nationale d'Education Populaire

agrée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Agrément départemental J. & S. : n° 78359

Agrément de Tourisme : AG.078.95.0005



26, rue Jean Jaurès - CS 40195 - 78108 ST-GERMAIN-EN-LAYE Cedex

Tél. : 01.39.73.41.41 - E-mail : cjh@compagnons.asso.fr - Site Internet : www.compagnons.asso.fr

L'habilitation à dispenser la formation théorique des animateurs des séjours de vacances et d'accueil de loisirs
a été délivrée aux Compagnons des Jours Heureux par le Ministère de l'Education Nationale.



CALENDRIER 2026 DE NOS FORMATIONS

B.A.F.A. Base

B.A.F.A. Approfondissement

- Thème « Grands Jeux et Grandes Animations »
- Stage de Qualification « Surveillant de Baignades » (Printemps 2026 uniquement)

TOUS nos stages se déroulent :

✓ en formule « Internat »

✓ en région Île-de-France

+ Stage assurant une première expérience pratique, rémunérée !

M.F.R. de la Grange Colombe - 78 RAMBOUILLET

E
X
E
M
P
L
E



La maison de sommeil, est construite sur des critères écologiques stricts. Elle est composée de chambres de 4 lits avec sanitaires complets.

Le manoir comprend une vaste salle à manger lumineuse, 4 salles d'activités et une grande salle polyvalente de 200 m². Un grand parc ombragé et des terrains de sports complètent notre lieu d'accueil.

Les prix annoncés comprennent :

- ✓ Transport A/R (car ou train de Paris au centre),
- ✓ Formation,
- ✓ Hébergement,
- ✓ Pension Complète.

Formation Générale

HIVER / PRINTEMPS 2026 940,00 €

Du sam. 21 au sam. 28 février 2026
Du sam. 18 au sam. 25 avril 2026
Du sam. 25 avril au sam. 2 mai 2026

AUTOMNE 2026 987,00 €

Du sam. 17 au sam. 24 octobre 2026
Du sam. 24 au sam. 31 octobre 2026

Formation Approfondissement « Grands Jeux et Grandes Animations »

HIVER / PRINTEMPS 2026 774,00 €

Du sam. 21 au sam. 28 février 2026
Du sam. 18 au sam. 25 avril 2026

AUTOMNE 2026 813,00 €

Du sam. 24 au sam. 31 octobre 2026

Formation Approfondissement qualification « Surveillant de Baignades »

PRINTEMPS 2026 845,00 €

Du sam. 18 au dim. 26 avril 2026



Qu'est-ce que le B.A.F.A. ?

Le **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.)**, est un diplôme délivré par le Ministère de la Jeunesse et Sports. Il permet d'**encadrer des enfants et adolescents** dans le cadre des **Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.)** : accueils de loisirs, séjours de vacances, accueils de scoutisme...

Le B.A.F.A. est un engagement volontaire, citoyen et social qui permet d'exercer ses **premières responsabilités d'adulte** auprès des jeunes, dans le cadre d'une **mission éducative**.

Le Coursus B.A.F.A. se déroule en **3 étapes obligatoires**, à réaliser sur une durée réglementaire **maximum de 30 mois** à compter du **premier jour de la formation générale**.

ATTENTION, IL NE PEUT S'ÉCOULER PLUS DE 18 MOIS ENTRE LA 1^{ÈRE} ET LA 2^{ÈME} ÉTAPE.

1. FORMATION GÉNÉRALE

 8 jours



Acquérir les notions de base pour exercer les fonctions d'animateur, à travers des **apports théoriques** et des **misés en situation pratiques**.



Formation dispensée par un organisme habilité par le Ministère de l'Éducation Nationale.



À l'issue du stage, le candidat reçoit une appréciation : « **satisfaisant** » ou « **non satisfaisant** », accompagnée de conseils pour la suite du cursus.

2. STAGE PRATIQUE

 14 jours



Mettre en pratique les notions acquises lors de la première étape de formation et **découvrir le rôle d'animateur** au sein d'une équipe.



Il doit s'effectuer **en situation d'animateur**, obligatoirement **en France**, dans un **accueil déclaré** (accueil de loisirs, séjour de vacances, accueil de scoutisme).

- * **14 jours minimum** à effectuer
- * en **UNE ou DEUX sessions maximum**,
- * Durée **minimum de 4 jours effectifs** par période.
- * une journée effective = **6 heures minimum**.
- * une demi-journée = **3 heures minimum**.

Le stage effectué sur un accueil de loisirs périscolaire **ne pourra excéder 6 jours**.



À l'issue du stage, le directeur attribue une des mentions : « **satisfaisant** » ou « **non satisfaisant** », accompagnée de conseils.
Le stage pratique n'est possible **qu'après l'obtention de la mention « satisfaisant »** au terme de la formation générale.



Le candidat ne doit pas avoir fait l'objet d'une condamnation ou d'une mesure administrative lui interdisant d'exercer auprès de mineurs (articles **L.133-6** et **L.227-10** du Code de l'action sociale et des familles).

3. FORMATION APPROFONDISSEMENT

 6 jours (minimum)



Faire le **bilan des expériences pratiques** et **acquérir des techniques d'animation complémentaires**.



Formation dispensée par un organisme habilité par le Ministère de l'Éducation Nationale.



À l'issue du stage, le candidat reçoit la mention : « **satisfaisant** » ou « **non satisfaisant** ».

THÉMATIQUE APPROFONDISSEMENT

« Grands Jeux - Grandes animations »



Cette thématique s'adresse aux futurs animateurs souhaitant se spécialiser dans l'organisation de grands jeux, veillées et grandes animations thématiques.



À savoir : Il est possible de réaliser le stage d'approfondissement auprès d'un autre organisme de formation, selon vos envies, projets ou objectifs professionnels.



Conditions d'inscription

FORMATION GÉNÉRALE	FORMATION APPROFONDISSEMENT
Avoir 16 ans révolus au premier jour de la session <i>(aucune dérogation possible),</i>	Pas de condition d'âge, Avoir suivi et validé la formation générale ET le stage pratique de 14 jours.
Être inscrit sur le site officiel : www.bafa-bafd.gouv.fr et joindre votre numéro d'identifiant D.D.C.S.,	Joindre votre numéro d'identifiant D.D.C.S.,
Fournir 1 photo d'identité <i>(nom et prénom inscrits au dos),</i>	Fournir 1 photo d'identité <i>(nom et prénom inscrits au dos),</i>
Verser un acompte de 30 % du montant de la formation.	Verser un acompte de 30 % du montant de la formation.
À réception de ces éléments, un dossier complet vous sera adressé.	Joindre au dossier d'inscription : Certificat de formation générale, Certificat(s) de stage(s) pratique(s) validé(s) par la Direction Départementale compétente.

Pour entamer une formation B.A.F.A. ou B.A.F.D., vous devez impérativement vous inscrire sur le site : <https://bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/> et créer votre espace personnel. Un **numéro d'identifiant D.D.C.S.** vous sera attribué et sera à reporter sur votre dossier d'inscription.

L'espace permet de gérer le déroulement de votre cursus :

- * **Accéder aux informations utiles** (dates, démarches, organismes, alertes personnalisées...),
- * **Consulter et paramétrer** votre dossier,
- * Télécharger votre **livret de formation**, vos **certificats de stages** et de **sessions**,
- * Transférer les documents.

MONTANT DE PARTICIPATION

Le montant de la formation est indiqué sur le descriptif de la session. Il doit être **réglé en totalité au plus tard 15 jours avant le départ**. Aucune convocation ne sera envoyée si le règlement n'est pas intégralement effectué.

AIDES FINANCIÈRES

Des aides peuvent être accordées par différents organismes, notamment :

Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
aide versée par les Caisses d'Allocations Familiales aux inscrits en stage d'approfondissement B.A.F.A., sans condition de ressources ni d'âge, y compris les non-allocataires.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
conditions variables selon les départements (âge, ressources).

Ministère de l'Éducation Nationale
aide possible uniquement pour le B.A.F.D., qui sera déduite du prix de la formation.

Conseil Départemental
conditions variables selon les départements.

Autres organismes pouvant accorder des aides :
mairies, comités d'entreprise, organisateurs d'A.C.M., associations caritatives.

CONVOICATIONS

Une convocation précisant les **dates, lieux et horaires de départ et de retour** sera envoyée **environ deux semaines avant le début de la session**, sous réserve :

- * d'un **dossier complet**,
- * du **règlement intégral** de la formation.

DÉSISTEMENT

En cas de désistement, une retenue sera appliquée :

- * **30 jours et plus** avant le début de la session : **30 %**.
- * **15 jours** avant le début de la session : **60 %**.
- * **7 jours et moins**, avant le début de la session : **100 %**.

ANNULATION D'UNE SESSION

Les **C.J.H.** se réservent le droit d'annuler une session si les conditions d'effectifs, d'hébergement ou d'encadrement ne permettent pas d'assurer une formation de qualité.

Des **propositions de reports** seront alors faites aux candidats(es).

DURÉE ET ISSUE DU STAGE

Aucun remboursement ou indemnité ne pourra être accordé :

- * en cas de **non-présentation au départ**,
- * en cas de **départ anticipé**, quelle qu'en soit la raison,
- * en cas d'obtention de la mention « **non satisfaisant** ».

MALADIE - ACCIDENT

Maladie : les frais engagés sont **à la charge du stagiaire**.
Accident :

notre assurance n'intervient qu'en **complément** des remboursements des organismes sociaux.
Les C.J.H. n'effectuent pas les démarches administratives à la place du stagiaire.

Pour plus d'informations :

Téléphone - 01.39.73.41.41. E-mail - cjh@compagnons.asso.fr

Site : <https://www.compagnons.asso.fr/>



Le Projet Éducatif

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association **LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX** a vu le jour en **1969** à l'initiative d'une équipe de pédagogues dynamiques et investis, réunis autour de valeurs communes : **laïcité, démocratie, partage, liberté et justice sociale.**

Le but de l'association a toujours été d'offrir au plus grand nombre d'enfants, sans distinction d'origine ou de milieu social, des **vacances saines et équilibrées**, constituant un véritable **tremplin vers leur plein épanouissement.**

L'association agit dans un **cadre légal**. Elle est reconnue **Association Nationale d'Éducation Populaire** depuis le 21 mars 2000 et a obtenu la **certification ISO 9001** délivrée par le **bureau VERITAS.**

UNE MISSION ÉDUCATIVE ÉLARGIE

Dans ce cadre, en complément de leur vocation première - qui fut et demeure l'organisation de séjours de vacances - les Compagnons conduisent des **actions de formation** ayant pour objectifs :

> D'œuvrer contre le repli communautaire

Notre organisme s'attache à lutter contre toutes les formes d'exclusion et prône l'ouverture, l'égalité d'accès face à la formation et à l'éducation. Lutter contre le repli sur soi permet de lutter contre l'indifférence, la méfiance et les oppressions. C'est aussi favoriser la rencontre, l'échange et le débat, véritables catalyseurs de l'évolution de la pensée et de la société.

> De valoriser l'individu en tant que personne

Chaque stagiaire est considéré comme acteur de sa formation, porteur de valeurs et de convictions. Les rencontres permettent de progresser, d'évoluer et d'avancer ensemble. Nous ne nous inscrivons pas dans un schéma simpliste de transmission du savoir à sens unique, mais dans une transmission mutuelle et transversale.

> De fonder la formation sur l'apprentissage réciproque

Chacun apprend de l'autre et participe à la formation de l'autre. La méthodologie mise en œuvre dans les formations doit être cohérente avec cette valeur fondamentale.

> De baser l'engagement sur le volontariat

Le volontariat est le socle de l'engagement : engagement dans une formation, dans une volonté de progression et d'évolution, mais aussi engagement autour de convictions à acquérir, construire et développer. Pour échanger, il faut accepter le dialogue ; pour acquérir de nouvelles compétences, il faut ouvrir son esprit ; pour s'investir, il faut être volontaire. Le volontariat contribue à forger l'engagement citoyen, favorise l'insertion dans la société, l'acceptation des responsabilités et la prise de risques nécessaires à une gestion démocratique réelle.

FONCTIONS DE L'ANIMATEUR/TRICE

- > **Considérer l'enfant** comme une **personne à part entière et être à son écoute.**
- > **Assurer la sécurité physique et affective** des enfants.
- > **Donner** aux enfants la possibilité de prendre des **responsabilités** dans un cadre bien défini.
- > **Les accompagner** dans l'**acquisition** de savoirs et de savoir-faire, et dans le **développement** de leur vie personnelle.
- > **Partager** les temps de vie collective et d'activités dans le **respect** de soi, des autres et de l'environnement.
- > **Agir** en tant que **membre à part entière de l'équipe éducative** (direction, animation, personnel de service).
La formation se réfère à tous les éléments définis dans la fonction de l'animateur.

LA FORMATION DES C.J.H.

Les C.J.H. veillent particulièrement à la **qualité des formations**, notamment à travers les compétences de leurs formateurs.

Nos formateurs sont des **professionnels laïques** œuvrant dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse. Ce sont des femmes et des hommes de terrain, disposant d'expériences reconnues sur l'ensemble des tranches d'âge. Ils encadrent au minimum **deux séjours de vacances par an** (un en hiver, un en été) et connaissent les différents types de structures : avec ou sans hébergement, séjours fixes ou itinérants, en France ou à l'étranger, campagne, mer ou montagne.

Les équipes pédagogiques sont constituées sur une logique de **complémentarité des expériences et des compétences** (chants, danses, jeux, expression, sports, spectacles...).

Les formateurs doivent faire preuve de capacités d'adaptation au travail en équipe, d'un fort sens des responsabilités, d'un esprit citoyen et d'une **sensibilité éco-citoyenne.**

Ils sont **titulaires du B.A.F.A. et/ou du B.A.F.D.**

Les stages sont conçus de manière à **équivaloir mises en situation pratiques et apports théoriques**, afin de garantir une formation complète et efficace.

CONTENUS DE LA FORMATION

- > La **mission des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.)**, espaces éducatifs complémentaires entre la famille et l'école, favorisant l'expérimentation, l'initiative et le développement de l'autonomie dans un cadre sécurisant, en rendant les jeunes accueillis acteurs de leurs vacances et acteurs de leur vie en tant que citoyen de demain.
- > La **transmission des valeurs** communes aux A.C.M., reflet des valeurs et principes de la République : **respect, tolérance, solidarité, vie en collectivité, laïcité...**
- > La **conduite d'activités** en séjour de vacances (axe de la formation) : acquisition de compétences techniques sur les activités, sécurité de l'enfant, connaissances de son développement et de ses besoins, activités liées à l'environnement.
- > La **vie quotidienne** : règles de vie collective à élaborer et à respecter afin de développer la citoyenneté, rythmes de vie, hygiène, relations avec les familles, vie matérielle, et encouragement à l'**apprentissage de l'autonomie.**
- > La connaissance de l'enfant et des **droits de l'enfant.**
- > Les **différents types de séjours** et leurs **organisateurs** (associations, C.E., services sociaux).
- > La **légalisation** : cadre légal (réglementation) des séjours de vacances, responsabilités individuelles et collectives, sécurité physique et morale des jeunes.
- > Les **phénomènes sociaux** : inégalités sociales ou culturelles, discriminations, racisme, exclusion, risques liés aux conduites addictives et aux pratiques sexuelles.
- > L'**accueil** de jeunes en **situation de handicap.**
- > Le **stage d'approfondissement** : bilan du parcours, analyse des stages théorique et pratique, approfondissement des savoirs et savoir-faire (activités ludiques, sportives, créatives, d'expression, en liaison avec le milieu, adaptées aux tranches d'âge).



Objectifs pédagogiques et validation des sessions

OBJECTIFS DES SESSIONS

Références réglementaires

Arrêté du 30 novembre 2023, modifiant l'arrêté du **15 juillet 2015**, fixant les modalités d'organisation des brevets d'aptitude aux fonctions d'animateur et de directeur en accueils collectifs de mineurs.

Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :

- ✓ Assurer la **sécurité physique** et **morale** des mineurs, notamment en les sensibilisant, dans le cadre du projet pédagogique, aux risques liés aux conduites addictives et aux comportements à risque, en particulier ceux liés à la sexualité.
- ✓ Participer à l'**accueil**, à la **communication** et au développement des relations entre les différents acteurs.
- ✓ Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un **projet pédagogique**, en cohérence avec le projet éducatif et dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- ✓ Encadrer et animer la **vie quotidienne** et les activités.
- ✓ Accompagner les mineurs dans la **réalisation de leurs projets**.

Accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :

- ✓ De transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité.
- ✓ De situer son engagement dans un contexte **social, culturel et éducatif**.
- ✓ De construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, tant sur le plan individuel que collectif, et de veiller à la prévention de toute forme de **discrimination**.
- ✓ D'apporter, le cas échéant, une **réponse adaptée** aux situations auxquelles les mineurs peuvent être confrontés.

CRITÈRES DE NON-VALIDATION

La session ne pourra être validée en cas de :

- ✓ **Non-respect des critères de validation** énoncés ci-dessus,
- ✓ **Absence ou manque d'implication** dans les temps de travail et d'animation,
- ✓ **Manque d'assiduité** ou de **ponctualité**,
- ✓ **Non-respect des règles** de vie collective mises en place.

CRITÈRES D'EXCLUSION DE LA SESSION

Sera exclu du stage tout stagiaire adoptant un comportement :

- ✓ **Dangereux** ou **violent** envers lui-même ou autrui,
- ✓ Tenant des **propos injurieux** ou **discriminatoires**,
- ✓ Ayant une **conduite illicite** ou **incompatible** avec la fonction d'animateur (*consommation d'alcool, de stupéfiants, etc.*).

LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX SONT ATTACHÉS À

- ✓ **Donner à chaque stagiaire les moyens de mener une évaluation formative** de ses acquis et de ses besoins.
- ✓ **Permettre au stagiaire de révéler ses capacités d'expression et d'organisation** lors des mises en situation d'animation en lien avec les thématiques de la session.
- ✓ **Utiliser des méthodes pédagogiques** favorisant l'expression, l'évolution personnelle, l'argumentation des choix et l'analyse de la pratique.
- ✓ **Donner aux stagiaires les moyens de progresser et de réussir leur formation**, notamment :
 - par des temps d'échanges individuels avec les formateurs,
 - par l'organisation de bilans à mi-session et en fin de session,
 - par la mise en place d'une fiche de suivi individuel, accessible à l'ensemble de l'équipe pédagogique,
 - par un accompagnement renforcé des stagiaires en difficulté, en présence du directeur de session, avec la définition d'objectifs personnalisés,
 - en considérant chaque formateur comme une personne ressource, à l'image du fonctionnement en séjours de vacances ou en accueils de loisirs.

OBJECTIFS DES STAGES D'APPROFONDISSEMENT ET DE QUALIFICATION B.A.F.A.

Les sessions d'approfondissement et de qualification permettent de compléter la formation de l'animateur afin de :

- ✓ Apporter des éléments de réflexion supplémentaires sur les **responsabilités de l'animateur** dans la conduite de la vie quotidienne et des activités.
- ✓ Constituer un **recueil d'outils pédagogiques et techniques** favorisant l'autonomie.
- ✓ Développer chez les stagiaires des **compétences pour identifier, sélectionner et utiliser des ressources** dans le cadre de projets d'animation de plus en plus ambitieux.
- ✓ Perfectionner les connaissances relatives aux **différents publics**, en tenant compte des besoins propres à chaque tranche d'âge, afin d'adopter des attitudes éducatives et pédagogiques adaptées.
- ✓ Approfondir la **place et le rôle de l'animateur** dans l'accueil, la vie du groupe et le travail en équipe.
- ✓ Réfléchir aux **phénomènes de groupe**, aux comportements et aux dynamiques d'équipe.
- ✓ Aborder différentes problématiques liées à la jeunesse : **déviance, sexualité, harcèlement, sexisme, etc.**



Descriptif d'une formation B.A.F.A. Stage théorique



La formation B.A.F.A. prépare à l'exercice de 6 fonctions.

Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,

Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs (A.C.M.),

Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective,

Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,

Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,

Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Quelles sont les méthodes de formation ?

Lors de la formation au B.A.F.A., ne vous attendez pas à acquérir des connaissances de manière scolaire. **Les formateurs utilisent surtout le travail de groupe, des méthodes pédagogiques actives et valorisent les expériences de chacun.**

Les jeux et les mises en situation permettent d'exploiter les savoirs des participants. **Sont souvent privilégiées les techniques en lien avec les activités des Accueils Collectifs de Mineurs** : plein air, camping, jeux, créations plastiques, etc...

De plus, **pas de notation** : l'attitude, le travail et la progression des stagiaires sont évalués selon des critères détaillés et expliqués en début de stage (*voir page précédente*).

UNE EXPÉRIENCE OÙ VOUS ÊTES ACTEUR DE VOTRE FORMATION ET DE VOTRE ÉVALUATION

C'est une manière de provoquer les échanges, d'apprendre à vivre et à décider collectivement.

À NOTER :

Durant les formations, les stagiaires s'organisent eux-mêmes pour assurer les tâches de la vie quotidienne.

Vous pourrez ainsi tester votre capacité à vivre avec les autres !

Attention, le rythme de travail est soutenu...

Quelques conseils / informations

Il est nécessaire de bien réfléchir à sa motivation. Passer le B.A.F.A. est une démarche personnelle. Il est nécessaire de savoir pourquoi on se lance dans cette formation : **Quelles sont vos objectifs et vos attentes ?**

La mention « Satisfaisant » n'est pas un dû. Elle répond à des critères d'évaluation qui sont détaillés, expliqués et utilisés.

Attention : un stage est une formation, pas un séjour de vacances.

Il est nécessaire d'en être conscient et de se positionner dès le départ, en temps que futur animateur.

Il est nécessaire de s'impliquer dans sa formation : vous devez être actif, attentif et respectueux des règles de vie sur le stage.
Exemple : ne pas arriver à l'heure prévue lors d'un temps de travail rentre dans l'évaluation.

Ne pas hésiter à se tourner vers l'équipe de formateurs.

Ils sont là pour vous aider, vous guider et vous accompagner vers la réussite.

Il peut être intéressant de venir en stage avec de quoi écrire, avec un ou deux déguisements, des playlists de musique, des idées de jeux, d'activités manuelles, de chants et d'animation. **PRÉPAREZ-VOUS !**



Descriptif d'une formation B.A.F.A. Stage théorique (suite)

CONTENUS

Quelques exemples :

- ✓ La législation et les obligations réglementaires,
- ✓ La connaissance de l'enfant (0/18 ans),
- ✓ La "Vie Quotidienne" dans les différentes structures d'animations,
- ✓ Les différents projets de l'animation et plus particulièrement "le Projet d'Animations",
- ✓ Rédaction et réalisation de séances issues d'un projet d'animation,
- ✓ La sécurité lors des déplacements (à pieds, en vélo, en car, en train, etc.),
- ✓ La responsabilité civile et pénale (définition et conséquences),
- ✓ Le jeu (jouer et son importance),
- ✓ Les rôles de l'animateur,
- ✓ Découverte d'ateliers et d'animations,
- ✓ Débats sur l'autorité, le handicap, la violence, les discriminations, la laïcité et les conduites à risques,
- ✓ Les courbes des rythmes : sommeil et intensité d'un séjour,
- ✓ Initiation à la pyramide de Maslow,
- ✓ L'animation volontaire et la formation professionnelle (filière animation, autres brevets / diplômes, ...),
- ✓ Bilan de la formation théorique et évolution du projet de formation B.A.F.A.



EXEMPLE DE GRILLE DE STAGE

	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h30	LEVER-PETIT DEJEUNER							
9 h00	Convoyage Aller	Chants						
		Sécurité/santé	Connaissances des enfants 3	Connaissances des enfants 4	Connaissances des enfants 5	La maitrise	1er contact avec mon directeur	
	9h OUVREURE DU STAGE		vie quotidienne :	vie quotidienne : repas et hygiène	journée type et réunion des parents			
10h30	Règles de vie et fonctionnement	Responsabilité civile et pénale	courbe de vigilance			Autorité/limite et sanction	Réglementation	Ma lettre de motivation
	Cursus du BAFA / Administratifs		Bilan	Bilan	Bilan			Mon CV
	Objectifs et critères							Ma fiche de placement CJH
12h00	Qu'est-ce qu'un animateur ? N°1	Jeux	Temps de régulation ou jeu formateurs	Jeux	Temps de régulation ou jeu formateurs	Jeux	Qu'est-ce qu'un animateur ? N°2	
12h30	DEJEUNER							
	Pause							
14h30	Répartition groupes SIF/PPA/tâches	L'activité/jeu (définition, pourquoi, comment ?)	Conduites addictives et discrimination Conduites déviantes	Projet d'animation d'équipe (Grp 6) Grand jeu (Jeu de plateau) 10/12	Projet d'animation d'équipe (Grp 2) Grand jeu (Jeu de piste) 12/14	Sensibilisation sur les nouvelles réformes Décret du 15 juillet 2015 Savoir transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité. Appréhender des situations auxquelles les mineurs sont confrontés	Projet d'animation d'équipe (Grp 4) Grand jeu (Jeu de camp) 6/10 ans	S I F : rencontre individuelle Rangement/inventaires Bilan commun de fin du stage
	Attentes des stagiaires et LE PIADACRE (présentation) L'accueil de mineurs => accueils périscolaires => accueils de loisirs sans hébergements => mini séjours => séjours de vacances en France et à l'étranger	Lancement des Projet d'animation en équipe	Analyse	Bilan	Bilan	Analyse	Bilan	
16h30	Pause Goûter							
17h30	Connaissances des enfants 1	Connaissances des enfants 2 :	Préparation animation	Préparation animation	Préparation animation	Préparation spectacle	Préparation spectacle	Bilan individuel
	Besoins des enfants et tranches d'âge	Développement des enfants matin et le lever/soir et le coucher		Bilan mi- stage				
19h15	S I F (Suivi Individuel de la Formation)							FERMETURE DU STAGE
	DINER							
20h30	Jeux de connaissance	Rôle et fonctions de l'animateur	Atelier tournant activité manuelle	Projet d'animation d'équipe (Grp 1) Veillée jeux type jeux d'assaut Analyse 6/10 ans	Projet d'animation d'équipe (Grp 5) Veillée jeux type jeux d'assaut Analyse 10/12 ans	Projet d'animation d'équipe (Grp 3) Veillée contes Analyse 3/6 ans	Spectacle	Convoyage Retour
22h00		Bilan /Forum/présentation du lendemain		Bilan commun mi-stage	Bilan /Forum/présentation du lendemain			

1 : projet d'animation d'équipe (1 grand jeu ou 1 veillée d'une heure maximum) / 5 stagiaires

2 : 1 réalisation manuelle individuelle + fiche technique

3 : 1 jeu à mener individuellement + la fiche technique à écrire (règles de jeu)

4 : 1 spectacle à mener en 1/2 groupe ou en trois groupes de 10 stagiaires (pour 10/15 ans)



DOSSIER D'INSCRIPTION À UNE SESSION DE FORMATION B.A.F.A.

N° IDENTIFIANT JEUNESSE & SPORTS



PHOTO

ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RETOURNÉ.

Je désire m'inscrire à la formation (cocher la case) :

☐

FORMATION GÉNÉRALE : joindre 1 photo (mettre le nom au dos)

du _____ au _____

☐

FORMATION APPROFONDISSEMENT ⁽¹⁾ : joindre 1 photo (mettre le nom au dos)

du _____ au _____

Thème : _____

Informations concernant le participant

NOM ⁽²⁾ : _____ PRÉNOM(S) ⁽²⁾ : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Département ou Pays : _____

Adresse postale : ⁽²⁾ : _____ Téléphone : _____

_____ Portable : _____

_____ Mail ⁽²⁾ : _____ @ _____

Exercez-vous une activité salariée ? ☐ OUI ☐ NON

Si OUI : Profession : _____

N°de sécurité sociale : _/_/_/_/_/_/_/_

Si NON : Études : _____

Autres : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____ Téléphone : _____

Si Formation Approfondissement

Formation Générale effectuée : du _____ au _____ - Nom de l'organisme : _____

Stage(s) pratique(s) effectué(s) :

du _____ au _____ - Mention ⁽¹⁾ : _____ du _____ au _____ - Mention ⁽¹⁾ : _____

Organisme : _____ - Lieu : _____ Organisme : _____ - Lieu : _____

Tranche d'âges des enfants encadrés : _____ Tranche d'âges des enfants encadrés : _____

Autorisation parentale (candidats mineurs)

Je soussigné(e) : _____ autorise ma fille / mon fils _____

à pratiquer les activités du stage, à utiliser à sa guise (hors du centre, sous réserve de l'accord du directeur) les temps de repos, à voyager seul(e) dans le cas où, pour des raisons graves, il (elle) serait amené(e) à quitter prématurément la session de formation.

Autorise le directeur du centre à faire soigner la/le mineur(e) _____

et à faire pratiquer les interventions chirurgicales d'urgence, suivant les prescriptions du médecin.

Fait à : _____

Le : _____

Signature des responsables légaux :
(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Indispensable pour la validation de l'inscription

Je soussigné(e) _____ reconnais être informé(e) qu'en cas de départ anticipé du stage, quelle qu'en soit la raison, ou de session jugée « non satisfaisante », je ne pourrai prétendre à un quelconque remboursement. J'ai pris connaissance des conditions de déroulement des sessions de formation, d'inscription et de paiement.

Fait à : _____

Le : _____

Signature : parents si mineur(e), stagiaire si majeur(e),
précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

⁽¹⁾ Joindre une photocopie de la (ou les) attestation(s) de stage(s) pratique(s) validée(s) par la D.D.C.S. du lieu du stage.

⁽²⁾ Écrire en majuscules.



FICHE SANITAIRE DE LIAISON



Stage :

☐ **FORMATION GÉNÉRALE**

Du ____/____ au ____/____/____

☐ **FORMATION APPROFONDISSEMENT**

REMPLISSEZ CETTE FICHE AVEC LE PLUS GRAND SOIN : ELLE EST INDISPENSABLE POUR UN BON SUIVI SANITAIRE.

Coordonnées

NOM stagiaire ⁽²⁾ : _____ PRÉNOM(S) ⁽²⁾ : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Personne à contacter en cas d'accident (Nom / Prénom / adresse) : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Personne à joindre en cas d'accident

NOM ⁽²⁾ : _____ PRÉNOM(S) ⁽²⁾ : _____

Adresse : _____

Vaccinations

Merci de fournir une copie du carnet de vaccinations.

Si le stagiaire n'est pas vacciné, merci d'en indiquer la raison : _____

Joindre le certificat médical de contre-indication (attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication)

☐ Anti-tétanique - date de la dernière injection : _____

☐ Autres - indiquer la nature et la date : _____

Maladies - Allergies

Le stagiaire a-t-il déjà eu :

☐ RUBÉOLE ☐ VARICELLE ☐ ANGINES ☐ RHUMATISME

☐ SCARLATINE ☐ OTITES ☐ COQUELUCHE ☐ ROUGEOLE

☐ OREILLONS ☐ CONVULSIONS ☐ Autres : _____

☐ ASTHME

☐ Allergies ALIMENTAIRES : _____ ☐ MEDICAMENTEUSES : _____

☐ Autres : _____

Interventions chirurgicales - Hospitalisations

Le stagiaire a-t-il déjà eu :

☐ APPENDICITE ☐ Autres opérations : _____

☐ RÉÉDUCATION : _____

☐ HOSPITALISATION (dates et motifs) : _____

Régime alimentaire - État de santé

Le stagiaire suit-il un traitement : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lequel : _____

Devra-t-il suivre un traitement pendant la session ? : ☐ OUI ☐ NON

Dans ce cas, le stagiaire remettra les médicaments et une photocopie de l'ordonnance au Directeur de stage au moment du départ.

Régime alimentaire : ☐ CLASSIQUE ☐ SANS PORC ☐ VÉGÉTARIEN (sans viande)

Ces renseignements sont strictement confidentiels.



ACCEPTATION DU RÈGLEMENT DES SESSIONS ORGANISÉES PAR LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX



Je soussigné(e) ☐ M. ☐ Mme : _____
☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur du stagiaire : _____

Adresse complète des parents : _____

Tél. domicile : _____

Tél. portable : _____ Père : _____ Mère : _____

Certifie avoir pris connaissance du règlement figurant ci-dessous et déclare l'accepter :

- Le participant s'engage à respecter les règles générales fixées par l'équipe d'encadrement : horaires du réveil et du coucher, horaire et rythme des activités ; règles de vie à l'intérieur des locaux communs ; mixité non admise dans les lieux de sommeil, etc.
- Il s'engage à participer à la session de formation dans le bon respect de relations cordiales et conviviales, dont sont exclus toute attitude violente, tout langage insolent, vulgaire ou grossier, tant à l'égard des adultes que des autres participants.
- L'achat et/ou la consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite, à l'intérieur du centre comme à l'extérieur.
- La détention et/ou la consommation de drogue, quelle qu'elle soit, est strictement interdite, à l'intérieur du centre comme à l'extérieur. La drogue que pourrait éventuellement détenir le participant sera immédiatement détruite.
- Le vol et/ou le vandalisme, la détérioration de matériel appartenant à l'association ou à un tiers quelconque, sont strictement intolérables. La réparation des dommages sera dûe par les parents ou par la (le) stagiaire majeur(e), aucune assurance n'acceptant de couvrir ces risques. Au cas où la victime du vol ou de l'acte de vandalisme porterait plainte auprès des autorités de police, Les Compagnons des Jours Heureux dégagent entièrement leur responsabilité et ne pourront se porter ni caution, ni garants.

En mon absence, je délègue tous pouvoirs pour l'accueil de mon fils ma fille, en cas de renvoi disciplinaire, à : *(donnez les coordonnées de votre correspondant en France, parent ou ami, en vous assurant qu'il/elle sera effectivement présent(e) à son domicile à la période de vacances concernée)*

☐ M. ☐ Mme : _____

Adresse complète : _____

Tél. domicile : _____ Tél. portable : _____

Dans tous les cas, LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX me contacteront prioritairement pour l'organisation éventuelle du retour anticipé de mon enfant.

Fait à : _____ Le _____

SIGNATURE DES PARENTS (si stagiaire mineur)
précédée de la mention « Lu et approuvé,
bon pour accord »

SIGNATURE DU STAGIAIRE précédée de la mention
« Lu et approuvé, bon pour accord »